

Fiche technique 4

Reboisement d'épinette blanche à faible densité 1667

Objectif : Créer un site de démonstration de la technique du reboisement 1667.

Année d'implantation : 2023

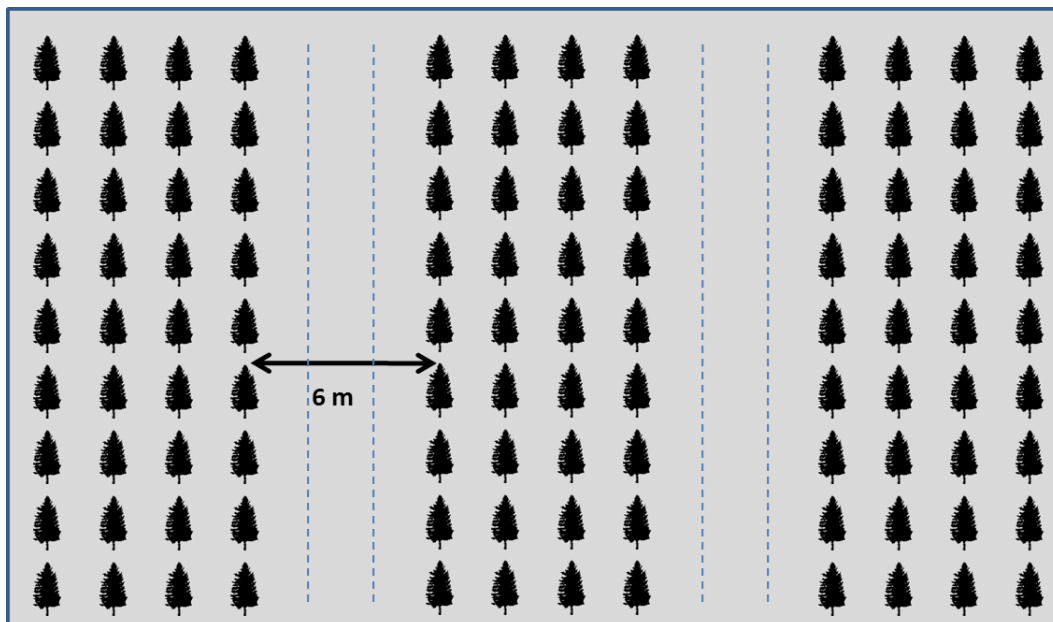
Superficie : 0,76 ha

Nombre de plants : 1200 EPB

Localisation et caractéristiques topographiques	
Peuplement d'origine	EoSbRx B2 90
Dépôt	8AY
Drainage	Moyen (30)
Type écologique	MS13
Longitude et latitude	-68° 33' 02 " / 48° 17' 27"
Altitude	210 m

But du traitement : Ce reboisement a une densité de 1667 plant à l'hectare. Il a pour but de favoriser la venue d'un peuplement mixte à dominance résineuse. Sur le plan faunique, ce traitement a la particularité d'offrir un abri de bonne densité entrecoupé de zones nourricières. Sur le plan forestier, on a une bonne assurance de maintenir une composante feuillue jusqu'à la maturité du peuplement.

Description du traitement : Ce reboisement en épinette blanche (EPB) est effectué selon un patron de 4 rangées reboisées normalement (2m x 2m) suivi de deux rangées non reboisées. Comparativement au reboisement à faible densité 1350 (voir la fiche 1), un plus grand espace est fait aux tiges feuillues et le couvert d'abri résineux est plus dense. La partie feuillue a ainsi plus de chance de survivre aux travaux d'éclaircies précommerciale et commerciales que lors d'un reboisement 1350.



Patron de reboisement 1667

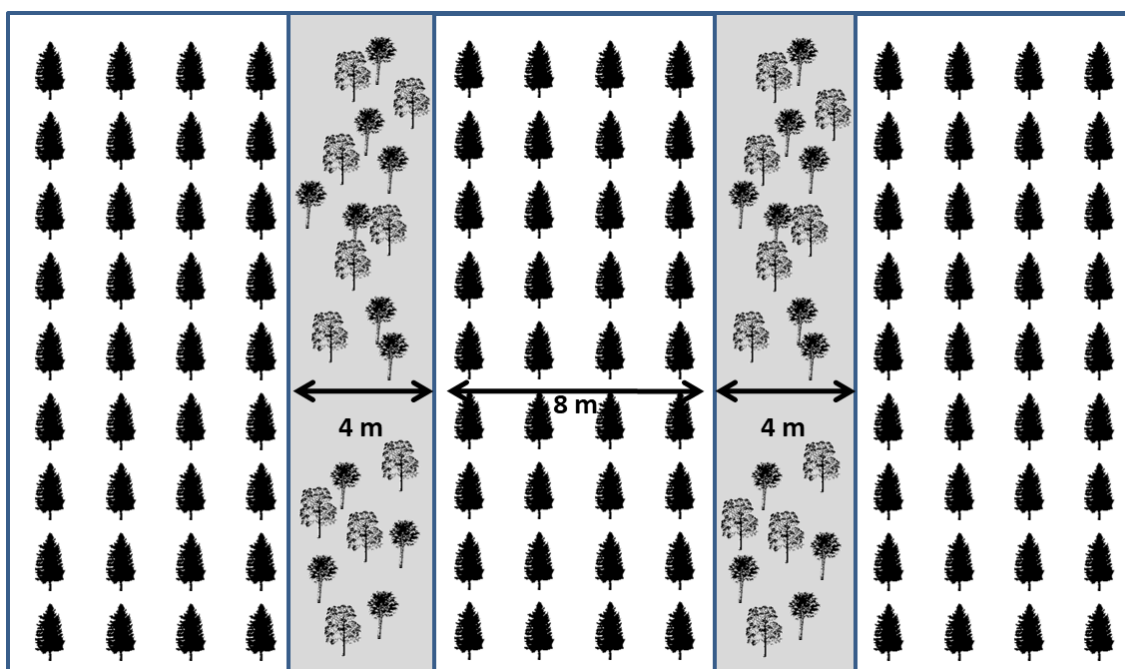
Travaux réalisés :

- 2021 : Coupe avec protection de la régénération et des sols (prescription #2100);
- 2023 : Déblaiement mécanique (mise en andains) à l'aide d'une pelle hydraulique munie d'un peigne (voir les photos à la fin du document).
- 2023 : Reboisement

Prochaines interventions :

Le premier entretien de la plantation est prévu à l'été 2025 et consistera à dégager entièrement les rangées de plants et une bande d'un mètre de chaque côté des plants limitrophes. Ce faisant, une bande de 4 mètres ne sera pas dégagée et sera destinée à la régénération des essences feuillues.

Le scénario sylvicole complet n'a pas encore été élaboré. Toutefois, le site devrait être géré en régime de futaie régulière avec la gamme de traitements sylvicoles conséquente soit un deuxième dégagement, une éclaircie pré-commerciale, une ou deux éclaircies commerciales et une coupe finale. L'évolution du peuplement sera suivie régulièrement et ce scénario pourra être modifié selon les constats qui en seront issus.



Résultat du dégagement.